Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a effectué un audit indépendant des états financiers conformément aux Normes canadiennes d'audit. Son rapport figure à la page suivante.

Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA
Chef de la direction
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Heidi Johnston, CPA, CA
Chef des finances
Fonds RBC GMA

Le 7 mars 2024

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

FONDS RBC

Fonds de bons du Trésor canadien RBC
Fonds du marché monétaire canadien RBC
Fonds du marché monétaire Plus RBC
Fonds du marché monétaire américain RBC
Fonds du marché monétaire $ US Plus RBC
Fonds canadien de revenu à court terme RBC
Fonds d'obligations gouvernementales à court terme $ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme $ US RBC
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC
Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC
Fonds FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC
Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC
Fonds d'obligations RBC
Fonds d'obligations Vision RBC
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'obligations étrangères RBC
Fonds d'obligations mondiales $ US RBC
Fonds FNB indiciel d'obligations mondiales RBC
Fonds d'obligations de sociétés canadiennes RBC
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement $ US RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC
Fonds d'obligations à rendement élevé $ US RBC
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC
Fonds stratégique d'obligations à revenu $ US RBC
Fonds en devises des marchés émergents RBC
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD – Couvert)
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
Portefeuille prudence d'obligations RBC
Portefeuille d'obligations essentielles RBC
Portefeuille d'obligations essentielles $ US RBC
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC
Portefeuille d'obligations essentielles plus $ US RBC
Solution de versement géré RBC
Solution de versement géré RBC – Évolué
Solution de versement géré RBC – Évolué Plus
Fonds de revenu mensuel RBC
Fonds de revenu mensuel américain RBC
Fonds équilibré RBC
Fonds équilibré mondial RBC
Fonds équilibré Vision RBC
Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds équilibré de marchés émergents RBC
Fonds prudent de croissance et de revenu RBC
Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC
Fonds mondial de croissance et de revenu RBC
Portefeuille prudence élevée sélect RBC
Portefeuille prudence sélect RBC
Portefeuille équilibré sélect RBC
Portefeuille de croissance sélect RBC
Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC
Portefeuille prudence choix sélect RBC
Portefeuille équilibré choix sélect RBC
Portefeuille de croissance choix sélect RBC
Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC
Portefeuille mondial prudence élevée RBC
Portefeuille mondial prudence RBC
Portefeuille mondial équilibré RBC
Portefeuille mondial équilibré $ US RBC
Portefeuille mondial croissance RBC
Portefeuille mondial toutes actions RBC
Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC
Portefeuille prudence choix mondial RBC
Portefeuille équilibré choix mondial RBC
Portefeuille croissance choix mondial RBC
Portefeuille toutes actions choix mondial RBC
Solution de revenu de retraite RBC
Portefeuille de retraite 2020 RBC
Portefeuille de retraite 2025 RBC
Portefeuille de retraite 2030 RBC
Portefeuille de retraite 2035 RBC
Portefeuille de retraite 2040 RBC
Portefeuille de retraite 2045 RBC
Portefeuille de retraite 2050 RBC
Portefeuille de retraite 2055 RBC
Portefeuille de retraite 2060 RBC
Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC
Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC
Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC
Fonds d'éducation Objectif 2040 RBC
Fonds canadien de dividendes RBC
Fonds d'actions canadiennes RBC
Fonds d'actions canadiennes Vision RBC
Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC
Fonds tendance d'actions canadiennes RBC
Fonds FNB indiciel d'actions canadiennes RBC
Fonds indiciel canadien RBC
Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC
Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC
Fonds nord-américain de valeur RBC
Fonds nord-américain de croissance RBC
Fonds américain de dividendes RBC
Fonds américain de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'actions américaines RBC
Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC
Fonds d'actions américaines QUBE RBC
Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC
Fonds d'actions américaines à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
Fonds de valeur d'actions américaines RBC
Fonds FNB indiciel d'actions américaines RBC
Fonds FNB indiciel d'actions américaines neutre en devises RBC
Fonds indiciel américain RBC
Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (Non couvert)
Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC
Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC
Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II
Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC
Fonds international de croissance de dividendes RBC
Fonds d'actions internationales RBC
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC
Fonds FNB indiciel d'actions internationales neutre en devises RBC
Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC
Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds d'actions asiatiques RBC
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds d'actions japonaises RBC
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité QUBE RBC
Fonds FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'actions mondiales RBC
Fonds d'actions mondiales Vision RBC
Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC
Fonds leaders d'actions mondiales RBC
Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC
Fonds d'actions mondiales QUBE RBC
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
Fonds FNB indiciel d'actions mondiales RBC
Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC
Fonds d'actions Monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC
Fonds mondial d'énergie RBC
Fonds mondial de métaux précieux RBC
Fonds mondial de ressources RBC
Fonds mondial de technologie RBC

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC

Portefeuille privé de revenu à court terme RBC
Portefeuille privé de revenu RBC
Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC
Portefeuille privé fondamental d'actions canadiennes RBC
Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC
Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC
Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
Portefeuille privé de sociétés américaines à petite capitalisation RBC
Portefeuille privé d'actions EAEO RBC
Portefeuille privé d'actions outre-mer RBC
Portefeuille privé d'actions mondiales de croissance RBC
Portefeuille privé d'actions mondiales RBC

FONDS ALTERNATIFS RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)

FONDS PH&N

Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North
Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North

FONDS PH&N (suite)
Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement global Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations indexées sur l'inflation Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à long terme indexées sur l'inflation Phillips, Hager & North
Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North
Fonds équilibré Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North
Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds de revenu d'actions prudent Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II Phillips, Hager & North
Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North
Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North
Fonds Vintage Phillips, Hager & North
Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes américain Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines avec couverture de change Phillips, Hager & North
Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer avec couverture de change Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite de croissance Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus Phillips, Hager & North

(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2023 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 2, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 2;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 2;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 2;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes indiquées à la note 2;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds de 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 7 mars 2024

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)

FONDS DE REVENU MENSUEL RBC

Le 31 décembre 2023

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
ACTIONS ORDINAIRES				
Services de communication				
BCE Inc.	689 592	31 447	35 976	
Rogers Communications Inc., cat. B	378 939	20 884	23 506	
TELUS Corp.	1 669 199	32 718	39 360	
		85 049	98 842	**1,6**
Consommation discrétionnaire				
Aritzia Inc.	37 012	891	1 018	
Dollarama inc.	360 972	21 056	34 469	
Magna International Inc.	273 502	12 148	21 412	
Pet Valu Holdings Ltd.	322 921	8 993	9 294	
Restaurant Brands International Inc.	369 146	28 523	38 218	
		71 611	104 411	**1,7**
Produits de première nécessité				
Alimentation Couche-Tard inc.	898 792	29 893	70 133	
George Weston limitée	162 144	16 096	26 673	
Les Compagnies Loblaw Limitée	148 520	7 871	19 052	
Les Aliments Maple Leaf Inc.	479 359	8 871	12 099	
Premium Brands Holdings Corp.	73 411	7 161	6 903	
Saputo inc.	114 354	4 022	3 068	
		73 914	137 928	**2,2**
Énergie				
ARC Resources Ltd.	593 579	11 470	11 676	
Canadian Natural Resources Ltd.	865 364	31 193	75 122	
Cenovus Energy Inc.	480 125	11 896	10 601	
Enbridge Inc.	2 134 453	97 682	101 813	
Enerplus Corp.	568 993	3 806	11 556	
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	236 313	9 433	17 837	
Keyera Corp.	610 481	18 311	19 554	
Pembina Pipeline Corp.	694 373	28 729	31 677	
Pembina Pipeline Corp., reçus de souscription	114 535	4 908	4 908	
PrairieSky Royalty Ltd.	853 571	18 884	19 803	
Suncor Énergie Inc.	601 125	19 696	25 518	
Corporation TC Énergie	1 141 368	58 299	59 077	
Topaz Energy Corp.	450 781	6 977	8 736	
Tourmaline Oil Corp.	196 007	6 454	11 680	
		327 738	409 558	**6,6**
Produits financiers				
Banque de Montréal	829 876	80 541	108 805	
La Banque de Nouvelle-Écosse	1 033 601	57 174	66 667	
Brookfield Asset Management Ltd., cat. A	235 224	2 990	12 519	
Brookfield Corp.	1 867 126	44 801	99 238	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	931 471	46 389	59 428	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	13 000	14 798	15 893	
Intact Corporation financière	180 521	23 848	36 801	
Société Financière Manuvie	2 065 673	43 006	60 483	
Banque Nationale du Canada	211 100	12 801	21 321	
Onex Corp.	271 708	22 689	25 141	

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
Produits financiers (suite)				
Power Corporation du Canada	971 047	26 809	36 793	
Banque Royale du Canada*	1 477 522	106 480	197 988	
Financière Sun Life inc.	695 693	32 374	47 808	
La Banque Toronto-Dominion	1 809 320	100 395	154 914	
		615 095	943 799	**15,3**
Soins de santé				
Chartwell résidences pour retraités, parts	770 802	7 990	9 034	
		7 990	9 034	**0,1**
Industrie				
Brookfield Business Partners LP, actions de société en commandite	428 305	15 704	11 714	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	582 989	43 438	97 097	
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	1 014 423	52 387	106 352	
Element Fleet Management Corp.	818 393	13 788	17 645	
Finning International Inc.	152 374	5 313	5 839	
GFL Environmental Inc.	174 610	6 533	7 981	
Groupe SNC-Lavalin inc.	356 480	15 974	15 207	
Thomson Reuters Corp.	238 436	12 890	46 192	
Waste Connections Inc.	321 168	30 683	63 546	
Groupe WSP Global Inc.	150 392	15 351	27 934	
		212 061	399 507	**6,5**
Technologies de l'information				
Constellation Software Inc.	14 742	20 364	48 431	
Constellation Software Inc. à 0,00, 31 mars 2040, bon de souscription d'actions	15 141	–	–	
Open Text Corp.	272 679	13 314	15 185	
		33 678	63 616	**1,0**
Matériaux				
Mines Agnico Eagle Limitée	434 828	23 002	31 590	
Société aurifère Barrick	1 047 879	26 030	25 086	
Franco-Nevada Corp.	75 981	8 506	11 152	
Nutrien Ltd.	403 497	26 256	30 121	
Ressources Teck Limitée, cat. B	477 096	7 136	26 722	
West Fraser Timber Co. Ltd.	63 116	5 296	7 155	
Wheaton Precious Metals Corp.	320 696	17 040	20 964	
		113 266	152 790	**2,5**
Immobilier				
Allied Properties Real Estate Investment Trust	378 022	13 841	7 628	
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	278 947	13 184	13 613	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	475 594	6 000	6 635	
Colliers International Group Inc.	45 165	3 641	7 572	
Fonds de placement immobilier First Capital	538 920	8 601	8 267	
Fiducie de placement immobilier Granite	155 771	8 423	11 882	

Le 31 décembre 2023

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
Immobilier (suite)				
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	639 653	11 573	11 488	
Minto Apartment Real Estate Investment Trust	422 865	7 431	6 842	
Fiducie de placement immobilier Primaris	286 350	4 066	3 952	
Tricon Residential Inc.	327 801	4 707	3 953	
Tricon Residential Inc., restreint, le 27 août 2023	6 650	8 729	9 435	
		90 196	91 267	**1,5**
Services collectifs				
AltaGas Ltd.	818 155	17 425	22 761	
Atco Ltd., cat. I	145 256	5 396	5 617	
Boralex inc., cat. A	100 730	3 836	3 393	
Brookfield Infrastructure Partners LP, actions de société en commandite	448 790	14 412	18 741	
Brookfield Renewable Partners LP, actions de société en commandite	418 394	10 653	14 564	
Emera Inc.	130 273	4 845	6 553	
Fortis Inc.	591 503	25 008	32 243	
Northland Power Inc.	535 734	15 997	12 895	
TransAlta Corp.	1 638 535	15 849	18 057	
		113 421	134 824	**2,2**
TOTAL DES ACTIONS ORDINAIRES		1 744 019	2 545 576	**41,2**

	Nombre de titres	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
FONDS SOUS-JACENTS				
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC, série O*	1 733 293	16 377	16 718	
Fonds américain de dividendes RBC, série O*	9 890 049	288 345	353 235	
TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS		304 722	369 953	**6,0**

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				
407 International Inc., 5,750 %, 14 févr. 2036	15 100	15 777	16 451	
407 International Inc., 4,450 %, 15 nov. 2041	5 000	4 994	4 971	
407 International Inc., 3,600 %, 21 mai 2047	5 400	5 394	4 724	
407 International Inc., 3,720 %, 11 mai 2048	5 000	5 000	4 454	
407 International Inc., 2,840 %, 7 mars 2050	1 000	999	756	
Aéroports de Montréal, 5,670 %, 16 oct. 2037	4 000	4 340	4 490	
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 4 nov. 2026	4 400	4 353	4 143	
AIMCo Realty Investors LP, 3,043 %, 1er juin 2028	2 000	2 000	1 889	
Algonquin Power Co., 2,850 %, 15 juill. 2031	1 400	1 400	1 224	
Alimentation Couche-Tard inc., 3,600 %, 2 juin 2025	5 000	5 163	4 919	
Allied Properties Real Estate Investment Trust, 1,726 %, 12 févr. 2026	3 600	3 600	3 311	
Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,117 %, 21 févr. 2030	2 250	2 257	1 887	
AltaGas Ltd., 2,157 %, 10 juin 2025	4 500	4 392	4 329	
AltaGas Ltd., 4,638 %, 15 mai 2026	750	750	751	
AltaGas Ltd., 3,980 %, 4 oct. 2027	1 000	958	975	
AltaGas Ltd., 2,075 %, 30 mai 2028	4 000	4 000	3 608	
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10 mars 2026	4 000	3 827	3 814	
Banque de Montréal, 2,370 %, 3 févr. 2025	5 000	4 999	4 855	
Banque de Montréal, 1,758 %, 10 mars 2026	7 200	7 199	6 820	
Banque de Montréal, 1,551 %, 28 mai 2026	4 000	3 999	3 752	
Banque de Montréal, 3,650 %, 1er avr. 2027	7 500	7 499	7 315	
Banque de Montréal, 4,309 %, 1er juin 2027	9 000	9 000	8 954	
Banque de Montréal, 4,709 %, 7 déc. 2027	3 000	3 000	3 026	
Banque de Montréal, 5,039 %, 29 mai 2028	9 150	9 150	9 358	
Banque de Montréal, 4,537 %, 18 déc. 2028	9 300	9 300	9 353	

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Banque de Montréal, 1,928 %, 22 juill. 2031	12 300	12 234	11 430	
Banque de Montréal, 6,534 %, 27 oct. 2032	2 000	2 000	2 108	
Banque de Montréal, 6,034 %, 7 sept. 2033	7 000	7 000	7 303	
Banque de Montréal, 4,300 %, 26 nov. 2080	6 950	6 949	6 563	
Banque de Montréal, 7,325 %, 26 nov. 2082	3 150	3 150	3 154	
Banque de Montréal, 7,057 %, perpétuelles	1 750	1 750	1 758	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,950 %, 10 janv. 2025	7 600	7 597	7 363	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,160 %, 3 févr. 2025	8 700	8 858	8 428	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 8,900 %, 20 juin 2025	17 825	26 108	18 725	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,500 %, 8 mai 2026	3 000	3 000	3 063	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,850 %, 2 nov. 2026	7 000	6 999	6 533	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,950 %, 8 mars 2027	9 900	9 739	9 457	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,934 %, 3 mai 2032	6 700	6 700	6 474	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,679 %, 2 août 2033	3 000	3 000	3 082	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27 juill. 2082	600	600	594	
BCI QuadReal Realty, 1,680 %, 3 mars 2025	3 900	3 899	3 759	
BCI QuadReal Realty, 2,551 %, 24 juin 2026	6 300	6 184	6 033	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 2,750 %, 29 janv. 2025	1 500	1 497	1 463	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,350 %, 12 mars 2025	2 500	2 610	2 455	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,550 %, 2 mars 2026	7 000	6 993	6 870	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 1,650 %, 16 août 2027	4 000	4 000	3 682	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,600 %, 29 sept. 2027	5 000	4 773	4 878	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,250 %, 15 mars 2029	1 300	1 299	1 356	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,550 %, 9 févr. 2030	3 500	3 493	3 524	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,850 %, 10 nov. 2032	500	499	543	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 6,100 %, 16 mars 2035	1 000	1 121	1 095	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,750 %, 29 sept. 2044	10 000	9 910	9 613	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,500 %, 30 sept. 2050	2 000	1 620	1 555	
BMW Canada Inc., 4,410 %, 10 févr. 2027	1 000	1 000	1 003	
British Columbia Ferry Services Inc., 6,250 %, 13 oct. 2034	3 200	3 721	3 725	
British Columbia Ferry Services Inc., 2,794 %, 15 oct. 2049	3 000	2 847	2 281	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,616 %, 14 nov. 2027	5 000	5 000	5 169	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,193 %, 11 sept. 2028	6 000	6 000	5 879	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,950 %, 27 juill. 2053	1 000	999	1 083	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,752 %, 2 juin 2025	10 000	9 935	9 842	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,630 %, 15 janv. 2027	3 000	2 999	2 920	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,330 %, 13 août 2050	2 000	1 864	1 494	
Bruce Power LP, 3,969 %, 23 juin 2026	2 000	2 101	1 979	
Bruce Power LP, 2,680 %, 21 déc. 2028	1 500	1 499	1 389	
Bruce Power LP, 4,000 %, 21 juin 2030	4 000	4 107	3 891	
Bruce Power LP, 4,746 %, 21 juin 2049	2 000	2 353	1 983	
CAE Inc., 5,541 %, 12 juin 2028	2 200	2 200	2 265	
Calgary Airport Authority, 3,554 %, 7 oct. 2051	1 000	1 000	868	
Fiducie de capital Canada-Vie, 7,529 %, 30 juin 2032	10 000	13 174	11 927	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,750 %, 7 mars 2025	3 500	3 421	3 411	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,000 %, 17 avr. 2025	15 350	15 596	14 794	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,100 %, 19 janv. 2026	5 200	5 166	4 861	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,700 %, 15 juill. 2026	5 000	4 996	4 692	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,000 %, 7 déc. 2026	4 250	4 250	4 308	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,250 %, 7 janv. 2027	9 300	9 146	8 741	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,950 %, 29 juin 2027	2 750	2 746	2 789	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,050 %, 7 oct. 2027	3 000	2 995	3 053	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,500 %, 14 janv. 2028	15 000	14 992	15 531	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,010 %, 21 juill. 2030	4 000	3 998	3 821	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,960 %, 21 avr. 2031	2 500	2 499	2 335	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,200 %, 7 avr. 2032	4 000	4 000	3 901	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,330 %, 20 janv. 2033	3 000	3 000	3 030	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,350 %, 20 avr. 2033	3 750	3 746	3 798	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28 oct. 2080	2 550	2 550	2 416	

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,000 %, 28 janv. 2082	5 500	5 500	4 412	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,150 %, 28 juill. 2082	150	150	149	
Canadian Natural Resources Ltd., 3,420 %, 1er déc. 2026	4 000	4 063	3 889	
Banque canadienne de l'Ouest, 3,859 %, 21 avr. 2025	4 000	4 000	3 935	
Banque canadienne de l'Ouest, 5,261 %, 20 déc. 2025	1 600	1 600	1 612	
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16 avr. 2026	3 200	3 169	3 014	
Banque canadienne de l'Ouest, 5,146 %, 2 sept. 2027	10 000	10 000	10 145	
Banque canadienne de l'Ouest, 1,818 %, 16 déc. 2027	3 000	3 000	2 704	
Capital Power Corp., 5,816 %, 15 sept. 2028	1 400	1 400	1 455	
CARDS II Trust, 2,427 %, 15 nov. 2024	1 846	1 846	1 802	
CCL Industries Inc., 3,864 %, 13 avr. 2028	6 800	6 800	6 570	
Cenovus Energy Inc., 3,600 %, 10 mars 2027	2 500	2 456	2 439	
Central 1 Credit Union, 5,877 %, 10 nov. 2026	1 700	1 700	1 740	
Central 1 Credit Union, 2,391 %, 30 juin 2031	4 000	4 000	3 637	
CGI inc., 2,100 %, 18 sept. 2028	1 000	998	908	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,556 %, 9 sept. 2024	11 500	11 500	11 361	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30 nov. 2026	1 000	943	943	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21 mai 2027	6 500	6 480	6 144	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,981 %, 4 mars 2030	2 000	2 000	1 811	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 5,400 %, 1er mars 2033	3 400	3 400	3 486	
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 4,255 %, 21 avr. 2025	3 000	3 000	2 935	
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 7,005 %, 28 sept. 2026	2 400	2 400	2 480	
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22 sept. 2031	1 000	1 000	874	
Cogeco Communications inc., 5,299 %, 16 févr. 2033	1 500	1 500	1 525	
Fonds de placement immobilier Crombie, 4,800 %, 31 janv. 2025	1 000	1 026	990	
Fonds de placement immobilier Crombie, 3,917 %, 21 juin 2027	3 600	3 646	3 469	
Fonds de placement immobilier Crombie, 5,244 %, 28 sept. 2029	2 000	2 000	2 014	
Fonds de placement immobilier Crombie, 3,211 %, 9 oct. 2030	400	330	351	
Fonds de placement immobilier Crombie, 3,133 %, 12 août 2031	750	594	641	
CT Real Estate Investment Trust, 3,469 %, 16 juin 2027	2 000	2 000	1 907	
CT Real Estate Investment Trust, 3,865 %, 7 déc. 2027	1 000	947	961	
CT Real Estate Investment Trust, 5,828 %, 14 juin 2028	1 000	1 000	1 032	
CU Inc., 2,963 %, 7 sept. 2049	2 000	1 920	1 549	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 5,180 %, 19 sept. 2025	2 000	2 000	2 009	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 2,460 %, 15 déc. 2026	2 000	2 000	1 881	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 5,770 %, 25 sept. 2028	600	600	627	
Dollarama inc., 1,871 %, 8 juill. 2026	1 000	951	942	
Dollarama inc., 2,443 %, 9 juill. 2029	6 500	6 500	5 914	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22 déc. 2025	2 500	2 500	2 354	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 3,968 %, 13 avr. 2026	1 250	1 250	1 226	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 7 déc. 2026	3 700	3 700	3 465	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17 juin 2027	4 000	4 000	3 641	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 5,383 %, 22 mars 2028	1 500	1 507	1 521	
Dream Summit Industrial LP, 2,150 %, 17 sept. 2025	2 000	1 950	1 908	
Dream Summit Industrial LP, 2,250 %, 12 janv. 2027	3 000	2 849	2 776	
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 2,024 %, 24 sept. 2031	1 100	1 100	1 010	
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 5,503 %, 13 janv. 2033	1 500	1 500	1 507	
Enbridge Gas Inc., 9,850 %, 2 déc. 2024	6 000	9 037	6 220	
Enbridge Gas Inc., 2,810 %, 1er juin 2026	3 000	3 000	2 900	
Enbridge Gas Inc., 5,210 %, 25 févr. 2036	5 000	5 906	5 259	
Enbridge Gas Inc., 4,880 %, 21 juin 2041	8 500	9 725	8 752	
Enbridge Inc., 2,440 %, 2 juin 2025	3 200	3 196	3 096	
Enbridge Inc., 3,200 %, 8 juin 2027	11 250	11 055	10 810	
Enbridge Inc., 5,700 %, 9 nov. 2027	1 000	1 000	1 042	
Enbridge Inc., 3,100 %, 21 sept. 2033	1 500	1 497	1 297	
Enbridge Inc., 5,570 %, 14 nov. 2035	4 500	4 951	4 619	
Enbridge Inc., 4,570 %, 11 mars 2044	5 000	5 200	4 538	
Enbridge Inc., 6,510 %, 9 nov. 2052	1 600	1 599	1 901	

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Enbridge Inc., 5,375 %, 27 sept. 2077	4 900	4 848	4 619	
Enbridge Inc., 5,000 %, 19 janv. 2082	1 200	1 200	1 025	
Pipelines Enbridge Inc., 4,200 %, 12 mai 2051	5 500	5 512	4 710	
Énergir Inc., 9,000 %, 16 mai 2025	3 100	4 624	3 265	
EPCOR Utilities Inc., 2,411 %, 30 juin 2031	2 500	2 500	2 221	
EPCOR Utilities Inc., 4,550 %, 28 févr. 2042	7 000	7 315	7 058	
EPCOR Utilities Inc., 2,899 %, 19 mai 2050	2 000	2 000	1 527	
Banque Équitable, 3,362 %, 2 mars 2026	5 600	5 600	5 384	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,700 %, 16 déc. 2026	2 000	2 071	2 001	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,250 %, 6 déc. 2027	6 100	5 814	6 020	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,200 %, 1er oct. 2025	2 250	2 249	2 266	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,093 %, 21 janv. 2026	16 000	15 732	14 945	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,467 %, 17 nov. 2028	3 000	3 000	3 128	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26 mai 2030	3 500	3 500	3 384	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,992 %, 28 mai 2031	3 000	3 000	2 797	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,035 %, 23 août 2032	3 000	3 000	3 000	
Fonds de placement immobilier First Capital, 3,604 %, 6 mai 2026	500	464	480	
Fonds de placement immobilier First Capital, 3,447 %, 1er mars 2028	1 000	888	919	
Société Financière First National, 3,582 %, 25 nov. 2024	2 250	2 255	2 202	
Société Financière First National, 2,961 %, 17 nov. 2025	3 500	3 500	3 312	
Société Financière First National, 7,293 %, 8 sept. 2026	3 250	3 250	3 339	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 6,326 %, 10 nov. 2026	1 900	1 900	1 949	
Fortified Trust, 3,760 %, 23 juin 2025	5 000	5 000	4 908	
Fortified Trust, 1,964 %, 23 oct. 2026	3 000	3 000	2 791	
Fortified Trust, 4,419 %, 23 déc. 2027	4 200	4 200	4 174	
Fortis Inc., 2,180 %, 15 mai 2028	3 000	2 777	2 760	
FortisAlberta Inc., 3,300 %, 30 sept. 2024	4 500	4 500	4 434	
FortisAlberta Inc., 6,220 %, 31 oct. 2034	1 200	1 489	1 375	
FortisAlberta Inc., 3,672 %, 9 sept. 2047	2 500	2 658	2 194	
FortisBC Energy Inc., 5,900 %, 26 févr. 2035	1 500	1 775	1 671	
FortisBC Energy Inc., 3,375 %, 13 avr. 2045	1 500	1 500	1 266	
FortisBC Energy Inc., 2,820 %, 9 août 2049	1 400	1 303	1 051	
Financière General Motors du Canada Ltée, 1,700 %, 9 juill. 2025	1 900	1 801	1 807	
Financière General Motors du Canada Ltée, 3,150 %, 8 févr. 2027	6 400	6 391	6 088	
Financière General Motors du Canada Ltée, 5,200 %, 9 févr. 2028	2 750	2 746	2 781	
Gibson Energy Inc., 2,450 %, 14 juill. 2025	3 500	3 511	3 376	
Gibson Energy Inc., 3,600 %, 17 sept. 2029	1 000	997	944	
Glacier Credit Card Trust, 1,388 %, 22 sept. 2025	4 500	4 500	4 248	
Glacier Credit Card Trust, 5,681 %, 20 sept. 2028	2 000	2 000	2 093	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,980 %, 15 oct. 2032	7 700	9 390	9 169	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,470 %, 2 févr. 2034	3 000	3 807	3 509	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,260 %, 1er juin 2037	12 500	12 699	11 165	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,630 %, 7 juin 2040	6 500	7 730	7 463	
Great-West Lifeco Inc., 2,379 %, 14 mai 2030	2 000	2 000	1 801	
Great-West Lifeco Inc., 6,740 %, 24 nov. 2031	6 000	6 967	6 869	
Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16 juin 2025	2 000	2 121	1 954	
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 2 juin 2026	1 250	1 250	1 178	
Home Trust Co., 5,317 %, 13 juin 2024	3 000	3 000	2 984	
Honda Canada Finance Inc., 1,337 %, 17 mars 2026	4 800	4 564	4 488	
Honda Canada Finance Inc., 5,730 %, 28 sept. 2028	2 000	2 000	2 118	
Banque HSBC Canada, 3,403 %, 24 mars 2025	5 000	5 000	4 912	
Banque HSBC Canada, 1,782 %, 20 mai 2026	4 250	4 250	4 010	
Hydro One Inc., 7,350 %, 3 juin 2030	12 100	15 291	14 148	
Hydro One Inc., 5,360 %, 20 mai 2036	6 000	7 065	6 519	
Hydro One Inc., 3,630 %, 25 juin 2049	5 000	5 309	4 389	
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12 mai 2026	400	400	377	
Hyundai Capital Canada Inc., 3,196 %, 16 févr. 2027	6 000	6 000	5 746	
Hyundai Capital Canada Inc., 5,565 %, 8 mars 2028	3 500	3 500	3 606	

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
iA Société financière inc., 5,685 %, 20 juin 2033	2 000	2 000	2 057	
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15 oct. 2035	5 500	5 500	4 685	
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18 mai 2028	1 500	1 500	1 378	
Intact Corporation financière, 7,338 %, 30 juin 2083	1 750	1 750	1 764	
Inter Pipeline Ltd., 5,760 %, 17 févr. 2028	1 000	1 000	1 032	
Inter Pipeline Ltd., 5,710 %, 29 mai 2030	2 900	2 900	2 977	
Inter Pipeline Ltd., 6,380 %, 17 févr. 2033	700	700	744	
Inter Pipeline Ltd., 6,590 %, 9 févr. 2034	1 700	1 699	1 830	
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16 déc. 2026	5 300	4 973	5 117	
Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 1er juin 2027	6 200	6 081	6 095	
Inter Pipeline Ltd., 5,091 %, 27 nov. 2051	1 350	1 350	1 224	
Keyera Corp., 3,934 %, 21 juin 2028	2 500	2 500	2 433	
Banque Laurentienne du Canada, 5,095 %, 15 juin 2032	2 625	2 625	2 501	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 3,918 %, 10 juin 2024	2 200	2 200	2 187	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,450 %, 9 févr. 2028	2 000	2 275	2 137	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,050 %, 9 juin 2034	5 900	6 446	6 449	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 5,900 %, 18 janv. 2036	10 200	9 614	11 052	
Banque Manuvie du Canada, 1,504 %, 25 juin 2025	3 250	3 250	3 106	
Banque Manuvie du Canada, 1,337 %, 26 févr. 2026	6 250	6 250	5 873	
Banque Manuvie du Canada, 2,864 %, 16 févr. 2027	6 000	6 000	5 743	
Manulife Finance Delaware LP, 5,059 %, 15 déc. 2041, CAD	12 000	10 249	11 933	
Société Financière Manuvie, 2,237 %, 12 mai 2030	8 000	8 000	7 707	
Société Financière Manuvie, 5,409 %, 10 mars 2033	1 550	1 550	1 583	
MCAP Commercial LP, 3,384 %, 26 nov. 2027	3 500	3 526	3 173	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc., 1,650 %, 22 sept. 2025	1 300	1 298	1 238	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc., 5,120 %, 27 juin 2028	1 800	1 800	1 850	
Metro inc., 1,922 %, 2 déc. 2024	2 000	2 000	1 944	
Metro inc., 3,390 %, 6 déc. 2027	3 100	2 949	3 017	
Metro inc., 3,413 %, 28 févr. 2050	3 700	3 700	2 958	
Banque Nationale du Canada, 2,545 %, 12 juill. 2024	3 000	3 000	2 958	
Banque Nationale du Canada, 2,580 %, 3 févr. 2025	5 700	5 637	5 546	
Banque Nationale du Canada, 1,573 %, 18 août 2026	11 000	11 000	10 460	
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 4 nov. 2026	3 500	3 500	3 297	
Banque Nationale du Canada, 5,219 %, 14 juin 2028	3 500	3 491	3 605	
Banque Nationale du Canada, 5,023 %, 1er févr. 2029	4 500	4 499	4 609	
Banque Nationale du Canada, 5,426 %, 16 août 2032	7 500	7 500	7 585	
Nissan Canada Inc., 2,103 %, 22 sept. 2025	2 250	2 250	2 135	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 3,200 %, 22 juill. 2024	2 600	2 682	2 569	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,000 %, 1er déc. 2026	6 400	6 249	6 003	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,800 %, 1er juin 2027	2 000	1 995	1 908	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,800 %, 1er juin 2031	3 600	3 593	3 229	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 3,750 %, 1er juin 2051	4 500	4 501	3 884	
NOVA Gas Transmission Ltd., 9,900 %, 16 déc. 2024	8 000	11 975	8 274	
Nova Scotia Power Inc., 4,500 %, 20 juill. 2043	3 000	3 028	2 815	
Nova Scotia Power Inc., 3,307 %, 25 avr. 2050	2 600	2 600	1 969	
Corporation immobilière OMERS, 3,331 %, 5 juin 2025	5 600	5 600	5 495	
Corporation immobilière OMERS, 5,381 %, 14 nov. 2028	2 000	2 000	2 081	
Corporation immobilière OMERS, 4,539 %, 9 avr. 2029	2 500	2 500	2 512	
Pembina Pipeline Corp., 3,540 %, 3 févr. 2025	3 500	3 582	3 436	
Pembina Pipeline Corp., 3,710 %, 11 août 2026	5 000	5 067	4 902	
Pembina Pipeline Corp., 4,240 %, 15 juin 2027	6 000	6 009	5 949	
Pembina Pipeline Corp., 4,020 %, 27 mars 2028	8 700	8 824	8 511	
Pembina Pipeline Corp., 4,750 %, 30 avr. 2043	1 600	1 596	1 463	
Pembina Pipeline Corp., 4,670 %, 28 mai 2050	4 500	4 708	4 020	
Power Corp. du Canada, 4,455 %, 27 juill. 2048	1 700	1 700	1 640	
Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,267 %, 30 mars 2025	1 250	1 250	1 225	
Reliance LP, 3,836 %, 15 mars 2025	2 000	1 938	1 966	
Reliance LP, 3,750 %, 15 mars 2026	7 000	6 912	6 820	

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,576 %, 12 févr. 2025	2 500	2 500	2 427	
Fonds de placement immobilier RioCan, 1,974 %, 15 juin 2026	3 800	3 800	3 536	
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,611 %, 6 oct. 2027	1 250	1 250	1 266	
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,962 %, 1er oct. 2029	2 500	2 499	2 573	
Rogers Communications Inc., 3,100 %, 15 avr. 2025	11 800	11 763	11 526	
Rogers Communications Inc., 3,800 %, 1er mars 2027	5 000	4 952	4 899	
Rogers Communications Inc., 3,650 %, 31 mars 2027	6 000	5 872	5 854	
Rogers Communications Inc., 5,700 %, 21 sept. 2028	500	499	525	
Rogers Communications Inc., 3,750 %, 15 avr. 2029	3 400	3 396	3 272	
Rogers Communications Inc., 5,800 %, 21 sept. 2030	3 000	2 998	3 186	
Rogers Communications Inc., 2,900 %, 9 déc. 2030	2 110	2 106	1 891	
Rogers Communications Inc., 6,750 %, 9 nov. 2039	8 500	8 276	9 713	
Rogers Communications Inc., 6,110 %, 25 août 2040	6 000	6 513	6 465	
Rogers Communications Inc., 5,250 %, 15 avr. 2052	1 100	1 094	1 094	
Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17 déc. 2081	500	500	477	
Banque Royale du Canada, 2,609 %, 1er nov. 2024*	1 500	1 500	1 469	
Banque Royale du Canada, 1,936 %, 1er mai 2025*	2 000	2 000	1 928	
Banque Royale du Canada, 3,369 %, 29 sept. 2025*	2 500	2 500	2 445	
Banque Royale du Canada, 1,589 %, 4 mai 2026*	7 500	7 500	7 055	
Banque Royale du Canada, 5,235 %, 2 nov. 2026*	2 000	2 000	2 042	
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28 janv. 2027*	5 000	5 000	4 712	
Banque Royale du Canada, 4,642 %, 17 janv. 2028*	4 000	4 000	4 032	
Banque Royale du Canada, 4,632 %, 1er mai 2028*	5 000	5 000	5 042	
Banque Royale du Canada, 2,740 %, 25 juill. 2029*	5 570	5 538	5 478	
Banque Royale du Canada, 2,880 %, 23 déc. 2029*	3 300	3 300	3 217	
Banque Royale du Canada, 2,140 %, 3 nov. 2031*	4 000	3 602	3 711	
Banque Royale du Canada, 2,940 %, 3 mai 2032*	6 000	5 999	5 636	
Banque Royale du Canada, 1,670 %, 28 janv. 2033*	7 500	7 500	6 682	
Banque Royale du Canada, 5,010 %, 1er févr. 2033*	4 250	4 250	4 261	
Banque Royale du Canada, 4,000 %, 24 févr. 2081*	4 700	4 700	4 292	
Sagen MI Canada Inc., 2,955 %, 1er mars 2027	6 000	6 000	5 515	
Sagen MI Canada Inc., 5,909 %, 19 mai 2028	2 700	2 700	2 708	
Saputo inc., 2,297 %, 22 juin 2028	1 800	1 800	1 647	
Saputo inc., 5,492 %, 20 nov. 2030	1 500	1 500	1 574	
Sienna Senior Living Inc., 3,450 %, 27 févr. 2026	3 000	3 000	2 864	
SmartCentres Real Estate Investment Trust, 1,740 %, 16 déc. 2025	5 000	5 000	4 681	
SmartCentres Real Estate Investment Trust, 3,526 %, 20 déc. 2029	350	350	319	
Stantec Inc., 2,048 %, 8 oct. 2027	2 800	2 800	2 561	
Stantec Inc., 5,393 %, 27 juin 2030	1 200	1 200	1 242	
Financière Sun Life inc., 2,460 %, 18 nov. 2031	2 500	2 499	2 350	
Financière Sun Life inc., 3,150 %, 18 nov. 2036	3 500	3 500	3 101	
Financière Sun Life inc., 5,400 %, 29 mai 2042	7 000	6 996	7 206	
Suncor Énergie Inc., 3,950 %, 4 mars 2051	3 500	3 436	2 925	
TELUS Corp., 2,750 %, 8 juill. 2026	13 700	13 632	13 190	
TELUS Corp., 2,350 %, 27 janv. 2028	2 500	2 306	2 316	
TELUS Corp., 3,625 %, 1er mars 2028	11 400	11 082	11 085	
TELUS Corp., 5,000 %, 13 sept. 2029	700	697	718	
TELUS Corp., 2,050 %, 7 oct. 2030	7 250	7 235	6 212	
TELUS Corp., 5,250 %, 15 nov. 2032	1 850	1 844	1 913	
TELUS Corp., 4,400 %, 1er avr. 2043	2 500	2 494	2 247	
TELUS Corp., 4,700 %, 6 mars 2048	4 000	4 056	3 719	
TELUS Corp., 3,950 %, 16 févr. 2050	1 000	822	823	
TELUS Corp., 4,100 %, 5 avr. 2051	3 400	2 733	2 868	
Teranet Holdings LP, 3,544 %, 11 juin 2025	8 000	7 860	7 784	
Teranet Holdings LP, 5,754 %, 17 déc. 2040	2 260	2 214	2 235	
Toronto Hydro Corp., 2,990 %, 10 déc. 2049	2 000	1 999	1 570	
La Banque Toronto-Dominion, 1,943 %, 13 mars 2025	15 600	16 107	15 082	
La Banque Toronto-Dominion, 9,150 %, 26 mai 2025	3 000	4 326	3 157	

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
La Banque Toronto-Dominion, 2,667 %, 9 sept. 2025	8 500	8 387	8 221	
La Banque Toronto-Dominion, 1,128 %, 9 déc. 2025	14 200	14 200	13 340	
La Banque Toronto-Dominion, 4,344 %, 27 janv. 2026	2 250	2 250	2 242	
La Banque Toronto-Dominion, 5,423 %, 10 juill. 2026	3 000	3 000	3 065	
La Banque Toronto-Dominion, 2,260 %, 7 janv. 2027	6 000	5 912	5 646	
La Banque Toronto-Dominion, 4,210 %, 1er juin 2027	2 250	2 250	2 234	
La Banque Toronto-Dominion, 5,376 %, 21 oct. 2027	5 250	5 239	5 416	
La Banque Toronto-Dominion, 4,477 %, 18 janv. 2028	800	798	801	
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 8 mars 2028	1 000	877	911	
La Banque Toronto-Dominion, 5,491 %, 8 sept. 2028	7 500	7 500	7 845	
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11 sept. 2028	19 000	19 000	17 151	
La Banque Toronto-Dominion, 4,680 %, 8 janv. 2029	5 000	5 000	5 058	
La Banque Toronto-Dominion, 3,060 %, 26 janv. 2032	7 000	6 960	6 645	
La Banque Toronto-Dominion, 7,283 %, 31 oct. 2082	3 850	3 850	3 852	
Toyota Credit Canada Inc., 1,180 %, 23 févr. 2026	2 000	2 000	1 873	
Toyota Credit Canada Inc., 4,330 %, 24 janv. 2028	750	750	751	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,300 %, 17 juill. 2025	4 000	3 960	3 913	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,350 %, 12 mai 2026	1 400	1 400	1 397	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,800 %, 5 avr. 2027	7 500	7 399	7 354	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,390 %, 15 mars 2028	4 000	4 115	3 840	
TransCanada PipeLines Ltd., 2,970 %, 9 juin 2031	2 000	1 999	1 778	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,180 %, 3 juill. 2048	4 000	3 999	3 386	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,340 %, 15 oct. 2049	3 000	2 999	2 597	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,920 %, 12 mai 2052	1 000	999	1 090	
Transcontinental inc., 2,667 %, 3 févr. 2025	4 000	3 882	3 859	
TriSummit Utilities Inc., 3,150 %, 6 avr. 2026	2 000	1 959	1 931	
Ventas Canada Finance Ltd., 2,450 %, 4 janv. 2027	4 000	3 992	3 727	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,398 %, 21 avr. 2028	2 000	2 000	2 038	
Crédit VW Canada Inc., 2,850 %, 26 sept. 2024	1 090	1 088	1 071	
Crédit VW Canada Inc., 1,500 %, 23 sept. 2025	4 000	3 992	3 781	
Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17 nov. 2025	2 250	2 249	2 286	
Crédit VW Canada Inc., 5,860 %, 15 nov. 2027	3 000	2 999	3 125	
Crédit VW Canada Inc., 5,730 %, 20 sept. 2028	2 705	2 674	2 825	
Westcoast Energy Inc., 6,750 %, 15 déc. 2027	5 000	5 662	5 290	
		1 465 292	1 401 495	**22,7**
OBLIGATIONS FÉDÉRALES				
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1, 1,950 %, 15 déc. 2025	10 940	11 687	10 530	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1, 1,900 %, 15 sept. 2026	15 000	15 177	14 309	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er août 2024	13 000	12 701	12 846	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,500 %, 1er sept. 2025	11 000	10 916	10 401	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,250 %, 1er mars 2026	7 000	6 680	6 514	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1er juin 2026	1 000	1 058	953	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1er sept. 2028	20 000	19 325	20 070	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1er juin 2029	4 355	4 831	4 180	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,250 %, 1er déc. 2029	8 250	8 215	7 898	
Obligation du gouvernement du Canada, 0,500 %, 1er déc. 2030	10 500	9 575	8 820	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1er juin 2031	29 800	29 468	26 640	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 1er déc. 2031	59 950	54 618	53 226	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er juin 2032	63 000	57 578	57 880	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,500 %, 1er déc. 2032	6 700	6 328	6 388	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er juin 2033	28 700	28 017	27 894	
Obligation du gouvernement du Canada, 5,750 %, 1er juin 2033	22 886	29 477	27 743	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1er déc. 2045	11 050	14 452	11 800	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er déc. 2048	41 586	48 026	39 479	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er déc. 2051	101 125	102 589	81 453	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 1er déc. 2053	4 120	3 045	3 096	
CPPIB Capital Inc., 3,950 %, 2 juin 2032	16 200	16 261	16 454	
CPPIB Capital Inc., 4,750 %, 2 juin 2033	25 000	25 187	26 885	
		515 211	475 459	**7,7**

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES				
Hydro-Québec, 6,500 %, 15 févr. 2035	37 500	46 370	46 325	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,500 %, 26 mai 2025	10 000	14 776	10 551	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,250 %, 22 juin 2026	45 000	65 110	49 532	
Province d'Alberta, 2,900 %, 1er déc. 2028	5 000	5 332	4 860	
Province d'Alberta, 2,950 %, 1er juin 2052	2 500	1 828	2 064	
Province de la Colombie-Britannique, 9,000 %, 23 août 2024	9 000	13 483	9 232	
Province de la Colombie-Britannique, 2,550 %, 18 juin 2027	15 000	16 559	14 484	
Province de la Colombie-Britannique, 5,700 %, 18 juin 2029	5 000	6 135	5 540	
Province du Manitoba, 3,900 %, 2 déc. 2032	3 500	3 481	3 532	
Province du Manitoba, 3,800 %, 2 juin 2033	3 000	2 996	2 995	
Province du Manitoba, 4,600 %, 5 mars 2038	5 000	4 899	5 286	
Province du Manitoba, 4,650 %, 5 mars 2040	7 000	6 825	7 442	
Province du Manitoba, 2,050 %, 5 sept. 2052	5 000	4 636	3 292	
Province du Nouveau-Brunswick, 4,800 %, 3 juin 2041	24 000	24 183	25 950	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 4,500 %, 17 avr. 2037	5 150	6 392	5 284	
Province de la Nouvelle-Écosse, 6,600 %, 1er déc. 2031	15 000	19 889	17 941	
Province de la Nouvelle-Écosse, 4,500 %, 1er juin 2037	10 000	9 373	10 505	
Province d'Ontario, 2,600 %, 2 juin 2025	20 350	20 615	19 888	
Province d'Ontario, 1,750 %, 8 sept. 2025	21 655	22 362	20 833	
Province d'Ontario, 1,350 %, 8 sept. 2026	20 000	19 968	18 796	
Province d'Ontario, 1,050 %, 8 sept. 2027	42 500	42 494	38 831	
Province d'Ontario, 6,500 %, 8 mars 2029	57 700	74 676	65 716	
Province d'Ontario, 2,050 %, 2 juin 2030	15 000	15 945	13 705	
Province d'Ontario, 2,150 %, 2 juin 2031	47 500	47 873	42 927	
Province d'Ontario, 2,250 %, 2 déc. 2031	48 000	47 028	43 341	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 juin 2032	55 000	54 218	55 166	
Province d'Ontario, 3,650 %, 2 juin 2033	35 000	34 455	34 672	
Province d'Ontario, 5,600 %, 2 juin 2035	6 400	8 481	7 415	
Province d'Ontario, 4,700 %, 2 juin 2037	4 770	5 706	5 150	
Province d'Ontario, 4,600 %, 2 juin 2039	31 860	35 027	34 163	
Province d'Ontario, 4,650 %, 2 juin 2041	25 950	28 355	27 962	
Province d'Ontario, 3,500 %, 2 juin 2043	59 730	61 268	55 459	
Province d'Ontario, 3,450 %, 2 juin 2045	75 950	69 981	69 657	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 déc. 2046	24 525	22 831	20 426	
Province d'Ontario, 2,800 %, 2 juin 2048	69 000	66 419	56 093	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 juin 2049	19 000	18 558	15 692	
Province d'Ontario, 2,650 %, 2 déc. 2050	15 000	16 066	11 756	
Province d'Ontario, 1,900 %, 2 déc. 2051	61 800	51 096	40 799	
Province d'Ontario, 2,550 %, 2 déc. 2052	45 500	40 117	34 769	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 déc. 2053	18 000	17 299	17 470	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 4,650 %, 19 nov. 2037	3 000	2 925	3 158	
Province de Québec, 3,750 %, 1er sept. 2024	9 000	9 656	8 939	
Province de Québec, 2,750 %, 1er sept. 2025	10 000	10 237	9 784	
Province de Québec, 2,500 %, 1er sept. 2026	10 000	10 225	9 696	
Province de Québec, 2,750 %, 1er sept. 2027	40 000	40 521	38 900	
Province de Québec, 2,750 %, 1er sept. 2028	22 500	22 159	21 786	
Province de Québec, 2,300 %, 1er sept. 2029	20 000	20 404	18 771	
Province de Québec, 1,500 %, 1er sept. 2031	45 000	42 017	38 640	
Province de Québec, 3,250 %, 1er sept. 2032	5 000	4 735	4 834	
Province de Québec, 3,600 %, 1er sept. 2033	43 000	42 157	42 465	
Province de Québec, 5,750 %, 1er déc. 2036	5 600	6 559	6 643	
Province de Québec, 5,000 %, 1er déc. 2038	7 000	8 733	7 824	
Province de Québec, 5,000 %, 1er déc. 2041	37 500	41 393	42 141	
Province de Québec, 4,250 %, 1er déc. 2043	16 000	17 863	16 475	
Province de Québec, 3,500 %, 1er déc. 2045	7 500	8 149	6 928	
Province de Québec, 3,500 %, 1er déc. 2048	12 000	14 867	11 066	

Gestion mondiale d'actifs

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)

FONDS DE REVENU MENSUEL RBC

Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES				
Province de Québec, 3,100 %, 1er déc. 2051	10 000	12 652	8 594	
Province de Québec, 2,850 %, 1er déc. 2053	30 000	28 354	24 452	
Province de Québec, 4,400 %, 1er déc. 2055	7 000	7 433	7 640	
		1 424 144	1 304 237	**21,1**
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES		3 404 647	3 181 191	**51,5**
OBLIGATIONS AMÉRICAINES				
Lehman Brothers Holdings Inc., 4,730 %, 1er juin 2011, CAD	5 505	2 821	1	
TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES		2 821	1	–
TOTAL DES OBLIGATIONS		3 407 468	3 181 192	**51,5**
PLACEMENTS À COURT TERME†		63 698	63 698	**1,0**
TOTAL DES PLACEMENTS		5 519 907	6 160 419	**99,7**
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)		–	1 033	–
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)		–	2 920	–
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)		–	(90)	–
TOTAL DU PORTEFEUILLE		5 519 907	6 164 282	**99,7**
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			15 578	**0,3**
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			6 179 860	**100,0**

ANNEXE A

Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle ($)	Gain latent ($)
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis CME, mars 2024 à 133,59 USD chacun	66	10 960	1 033
TOTAL DES CONTRATS À TERME NORMALISÉS		10 960	1 033

ANNEXE B

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent ($)
Achat 987 CAD, vente 729 USD à 1,3248	9 janv. 2024	20
Achat 1 345 CAD, vente 1 000 USD à 1,3247	17 janv. 2024	20
Achat 408 CAD, vente 300 USD à 1,3244	1er févr. 2024	10
Achat 9 472 CAD, vente 6 970 USD à 1,3244	2 févr. 2024	240
Achat 2 056 CAD, vente 1 508 USD à 1,3243	6 févr. 2024	59
Achat 6 348 CAD, vente 4 671 USD à 1,3243	6 févr. 2024	162
Achat 3 727 CAD, vente 2 727 USD à 1,3242	15 févr. 2024	116
Achat 15 612 CAD, vente 11 423 USD à 1,3242	16 févr. 2024	485
Achat 1 369 CAD, vente 1 002 USD à 1,3241	20 févr. 2024	41
Achat 10 591 CAD, vente 7 723 USD à 1,3241	21 févr. 2024	365
Achat 1 375 CAD, vente 1 000 USD à 1,3241	22 févr. 2024	51
Achat 2 937 CAD, vente 2 125 USD à 1,3240	28 févr. 2024	123
Achat 7 273 CAD, vente 5 280 USD à 1,3238	6 mars 2024	282
Achat 9 514 CAD, vente 6 973 USD à 1,3237	12 mars 2024	284
Achat 4 115 CAD, vente 3 000 USD à 1,3236	18 mars 2024	144
Achat 13 194 CAD, vente 9 631 USD à 1,3236	20 mars 2024	446
Achat 185 CAD, vente 136 USD à 1,3235	27 mars 2024	4
Achat 1 890 CAD, vente 1 394 USD à 1,3234	28 mars 2024	45
Achat 1 876 CAD, vente 1 400 USD à 1,3234	1er avr. 2024	23
		2 920

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente ($)
Achat 1 500 USD, vente 2 076 CAD à 1,3248	9 janv. 2024	(89)
Achat 25 USD, vente 35 CAD à 1,3243	6 févr. 2024	(1)
		(90)
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		2 830

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

Les contreparties aux contrats de change ci-dessus détiennent 630 $ de bons du Trésor du Canada en garantie.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

† Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 5,12 % à 5,24 % et viennent à échéance entre le 2 janvier 2024 et le 20 juin 2024.

États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	**6 160 419 $**	6 451 155 $
Trésorerie	**1 769**	1 430
Montant à recevoir de courtiers	**–**	5 871
Souscriptions à recevoir	**1 154**	973
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	**1 033**	–
Gain latent sur les contrats de change	**2 920**	690
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	**28 721**	28 645
TOTAL DE L'ACTIF	**6 196 016**	6 488 764
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	**1 530**	5 920
Rachats à payer	**3 765**	2 992
Marge à payer	**981**	–
Perte latente sur les contrats de change	**90**	535
Distributions à payer	**4 715**	5 068
Créditeurs et charges à payer	**5 075**	5 510
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**16 156**	20 025
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	**6 179 860 $**	6 468 739 $
Placements, au coût	**5 519 907 $**	5 958 324 $
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	**4 318 412 $**	4 541 927 $
SÉRIE D	**182 $**	204 $
SÉRIE F	**1 450 320 $**	1 474 364 $
SÉRIE O	**410 946 $**	452 244 $
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	**14,52 $**	14,01 $
SÉRIE D	**15,41 $**	14,82 $
SÉRIE F	**16,42 $**	15,77 $
SÉRIE O	**17,99 $**	17,13 $

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	**91 047 $**	100 598 $
Intérêts à distribuer	**123 013**	115 625
Revenu tiré des fiducies de placement	**38 861**	20 962
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	**(927)**	(9 421)
Gain (perte) net réalisé sur les placements	**133 475**	228 568
Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés	**150 356**	(971 836)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	**535 825**	(515 504)
Autres revenus (pertes)	**71**	340
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	**644**	671
Gain (perte) net sur les soldes en devises	**163**	14
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	**878**	1 025
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	**536 703**	(514 479)
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	**52 707**	58 971
Frais d'administration	**3 011**	3 351
Frais liés au Comité d'examen indépendant	**2**	2
TPS/TVH	**5 509**	6 172
Coûts de transactions	**433**	628
Retenue d'impôt à la source	**24**	32
TOTAL DES CHARGES	**61 686**	69 156
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**475 017 $**	(583 635) $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	**325 544 $**	(422 687) $
SÉRIE D	**13 $**	(3 793) $
SÉRIE F	**114 014 $**	(118 127) $
SÉRIE O	**35 446 $**	(39 028) $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	**1,05 $**	(1,26) $
SÉRIE D	**1,03 $**	(1,23) $
SÉRIE F	**1,25 $**	(1,32) $
SÉRIE O	**1,43 $**	(1,39) $

Tableaux des flux de trésorerie *(en milliers de dollars)*

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	**475 017 $**	(583 635) $
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Amortissement des primes et des escomptes	**(4 177)**	(1 339)
Dividendes autres qu'en trésorerie	**(647)**	(7 304)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	**(35 074)**	(17 112)
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	**(133 475)**	(228 568)
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	**(150 356)**	971 836
(Augmentation) diminution des débiteurs	**(1 109)**	(172)
Augmentation (diminution) des créditeurs	**(435)**	(1 050)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	**981**	183
Coût des placements acquis*	**(3 346 755)**	(3 841 701)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	**3 960 026**	4 340 723
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	**763 996**	631 861
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	**209 394**	343 914
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	**(908 507)**	(889 907)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	**(64 544)**	(86 103)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**(763 657) $**	(632 096) $
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	**339**	(235)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	**1 430**	1 665
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	**1 769 $**	1 430 $
Intérêts reçus (payés)†	**119 108 $**	111 527 $
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement†‡	**3 780 $**	4 210 $
Dividendes reçus (payés)†‡	**90 040 $**	95 484 $

* Opérations en nature exclues.
† Classés dans les activités d'exploitation.
‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

États des variations de la valeur liquidative *(en milliers de dollars)*

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A 2023	Série A 2022	Série D 2023	Série D 2022	Série F 2023	Série F 2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	**4 541 927 $**	5 581 166 $	**204 $**	189 511 $	**1 474 364 $**	1 348 386 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**325 544**	(422 687)	**13**	(3 793)	**114 014**	(118 127)
Frais de rachat anticipé	**1**	1	**–**	–	**–**	–
Produit de l'émission de parts rachetables	**153 447**	218 579	**–**	3 300	**108 799**	464 412
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	**133 459**	181 044	**5**	1 195	**31 314**	39 178
Rachat de parts rachetables	**(664 010)**	(783 115)	**(33)**	(188 545)	**(222 250)**	(188 051)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	**(377 103)**	(383 491)	**(28)**	(184 050)	**(82 137)**	315 539
Distributions tirées du revenu net	**(116 346)**	(117 293)	**(5)**	(1 009)	**(37 800)**	(35 065)
Distributions tirées des gains nets	**(55 610)**	(115 768)	**(2)**	(455)	**(18 121)**	(36 369)
Remboursements de capital	**–**	–	**–**	–	**–**	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**(171 956)**	(233 061)	**(7)**	(1 464)	**(55 921)**	(71 434)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**(223 515)**	(1 039 239)	**(22)**	(189 307)	**(24 044)**	125 978
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	**4 318 412 $**	4 541 927 $	**182 $**	204 $	**1 450 320 $**	1 474 364 $

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série O 2023	Série O 2022	Total 2023	Total 2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	**452 244 $**	567 053 $	**6 468 739 $**	7 686 116 $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**35 446**	(39 028)	**475 017**	(583 635)
Frais de rachat anticipé	**–**	–	**1**	1
Produit de l'émission de parts rachetables	**34 581**	58 346	**296 827**	744 637
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	**14 979**	21 615	**179 757**	243 032
Rachat de parts rachetables	**(110 240)**	(132 721)	**(996 533)**	(1 292 432)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	**(60 680)**	(52 760)	**(519 948)**	(304 762)
Distributions tirées du revenu net	**(10 874)**	(11 590)	**(165 025)**	(164 957)
Distributions tirées des gains nets	**(5 190)**	(11 431)	**(78 923)**	(164 023)
Remboursements de capital	**–**	–	**–**	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	**(16 064)**	(23 021)	**(243 948)**	(328 980)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	**(41 298)**	(114 809)	**(288 879)**	(1 217 377)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	**410 946 $**	452 244 $	**6 179 860 $**	6 468 739 $

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir des distributions mensuelles relativement avantageuses sur le plan fiscal composées d'un revenu de dividendes, d'un revenu d'intérêts et de gains en capital, et un potentiel de croissance modérée du capital.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Les titres exposés au risque de crédit, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 52,2 % (51,1 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	**31 décembre 2023**	31 décembre 2022
AAA	**16,3**	17,7
AA	**51,7**	51,8
A	**9,5**	10,8
BBB	**22,2**	19,2
BB	**0,2**	0,2
B	**0,1**	0,1
Sans notation	**–**	0,2
Total	**100,0**	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	**31 décembre 2023**	31 décembre 2022
Obligations canadiennes	**51,5**	50,5
Actions canadiennes	**41,2**	40,2
Fonds sous-jacents	**6,0**	8,0
Trésorerie/Autres	**1,3**	1,3
Total	**100,0**	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 51,8 % (51,1 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	**31 décembre 2023**	31 décembre 2022
Moins de un an	**2,5**	2,6
1 an à 5 ans	**36,1**	37,9
5 ans à 10 ans	**28,2**	25,1
Plus de 10 ans	**33,2**	34,4
Total	**100,0**	100,0

En date du 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 3,8 % (3,7 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du fonds au risque de change (compte tenu des opérations de couverture, le cas échéant) en date du :

Devise	**31 décembre 2023**	31 décembre 2022
Dollar américain	**4,5**	5,9
Total	**4,5**	5,9

En date du 31 décembre 2023, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport aux devises susmentionnées, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 0,2 % (0,3 % au 31 décembre 2022), à condition que tous les autres facteurs aient été constants. En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
Indice S&P/TSX Capped Composite Total Return Index	**+ ou -**	**6,0**	+ ou -	5,2

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date des 31 décembre 2023 et 2022.

31 décembre 2023	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Actions	**2 536 141**	**9 435**	**–**	**2 545 576**
Fonds sous-jacents	**369 953**	**–**	**–**	**369 953**
Titres à revenu fixe et titres de créance	**–**	**3 181 192**	**–**	**3 181 192**
Placements à court terme	**–**	**63 698**	**–**	**63 698**
Instruments dérivés – actifs	**1 033**	**2 920**	**–**	**3 953**
Instruments dérivés – passifs	**–**	**(90)**	**–**	**(90)**
Total des instruments financiers	**2 907 127**	**3 257 155**	**–**	**6 164 282**
% du total du portefeuille	**47,2**	**52,8**	**–**	**100,0**

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	2 583 984	9 004	–	2 592 988
Fonds sous-jacents	519 175	–	–	519 175
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	3 268 742	–	3 268 742
Placements à court terme	–	70 250	–	70 250
Instruments dérivés – actifs	–	690	–	690
Instruments dérivés – passifs	–	(535)	–	(535)
Total des instruments financiers	3 103 159	3 348 151	–	6 451 310
% du total du portefeuille	48,1	51,9	–	100,0

Pour la période close le 31 décembre 2023, des instruments financiers d'un montant de 5 785 $ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1. Ces transferts sont liés à l'échange de titres négociés à escompte et sujets à des restrictions contre des actions activement négociées en bourse. Pour la période close le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,00 %	0,05 %
Série D	0,75 %	0,05 %
Série F	0,60 %	0,05 %
Série O	s.o.*	0,02 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Entités structurées non consolidées (%) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds parrainés (« Participation »). Tous les fonds parrainés sont établis au Canada et y exercent leurs activités.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	VL	**Participation**	VL	Participation
Fonds en devises des marchés émergents RBC	–	–	0,1	0,6
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC	**0,3**	**0,7**	0,2	0,7
Fonds américain de dividendes RBC	**5,7**	**5,7**	7,7	8,2

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le fonds n'avait pas enregistré de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2023.

Le 31 décembre 2023

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	**2023**	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	**324 153**	349 722
Nombre de parts émises	**10 827**	14 487
Nombre de parts réinvesties	**9 431**	12 389
Nombre de parts rachetées	**(47 022)**	(52 445)
Nombre de parts à la clôture	**297 389**	324 153
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	**14**	11 254
Nombre de parts émises	**–**	199
Nombre de parts réinvesties	**–**	72
Nombre de parts rachetées	**(2)**	(11 511)
Nombre de parts à la clôture	**12**	14
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	**93 511**	75 456
Nombre de parts émises	**6 806**	27 051
Nombre de parts réinvesties	**1 961**	2 396
Nombre de parts rachetées	**(13 978)**	(11 392)
Nombre de parts à la clôture	**88 300**	93 511
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	**26 393**	29 420
Nombre de parts émises	**1 969**	3 151
Nombre de parts réinvesties	**859**	1 214
Nombre de parts rachetées	**(6 377)**	(7 392)
Nombre de parts à la clôture	**22 844**	26 393

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	$	**%**	$	%
Total des coûts de transactions	**433**	**100**	628	100
Commissions des courtiers liés*	**105**	**24**	83	13
Ententes sur les commissions†	**168**	**39**	236	38

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

† Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des titres prêtés	**722 076**	853 455
Juste valeur de la garantie reçue	**736 525**	870 531

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	$	**%**	$	%
Revenu brut	**827**	**100**	901	100
RBC SI (payé)	**(182)**	**(22)**	(225)	(25)
Impôt retenu à la source	**(1)**	**–**	(5)	(1)
Revenu du fonds	**644**	**78**	671	74

Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solution de versement géré RBC	**5,9**	6,3

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

31 décembre 2023	**Actif**	**Passif**
Montants bruts – actifs (passifs)	**2 920**	**(90)**
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	**–**	**–**
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	**2 920**	**(90)**
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	**(21)**	**21**
Montant donné (reçu) en garantie	**(678)**	**–**
Montant net	**2 221**	**(69)**

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	690	(535)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	690	(535)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(51)	51
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	639	(484)

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 7 mars 2024.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

a) un panier de titres pertinents;

b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent, en tout temps pendant les jours de bourse, demander le rachat au comptant de leurs parts de série FNB à un prix de rachat correspondant à 95 % de la valeur liquidative par part de série FNB à la date d'évaluation suivant la date de réception de la demande de

rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Exercice

Les états de la situation financière sont arrêtés aux 31 décembre 2023 et 2022, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les fonds établis au cours de l'un de ces exercices, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 31 décembre de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers
Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation.*

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds

sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;

ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;

iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisé au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire $ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme $ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme $ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales $ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement $ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé $ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu $ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles $ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus $ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré $ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien
BRL – Real brésilien
CAD – Dollar canadien
CHF – Franc suisse
CLP – Peso chilien
CNH/CNY – Renminbi chinois
COP – Peso colombien
CZK – Couronne tchèque
DKK – Couronne danoise
DOP – Peso dominicain
EGP – Livre égyptienne
EUR – Euro
GBP – Livre sterling
HKD – Dollar de Hong Kong
HUF – Forint hongrois
IDR – Rupiah indonésienne
ILS – Nouveau shekel israélien
INR – Roupie indienne
JPY – Yen japonais
KRW – Won sud-coréen
MXN – Peso mexicain
MYR – Ringgit malais
NOK – Couronne norvégienne
NZD – Dollar néo-zélandais
PEN – Nouveau sol péruvien
PHP – Peso philippin
PLN – Zloty polonais
RON – Leu roumain
RSD – Dinar serbe
SEK – Couronne suédoise
SGD – Dollar de Singapour
THB – Baht thaïlandais
TRY – Nouvelle livre turque
TWD – Nouveau dollar taïwanais
USD – Dollar américain
UYU – Peso uruguayen
ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les

valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser

50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations gouvernementales à court terme $ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme $ US RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement $ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales $ US RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement $ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé $ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'actions mondiales RBC
Fonds d'actions mondiales Vision RBC
Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1er avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;

b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;

c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Honoraires d'audit

Les frais payés ou à payer par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets du réseau de PwC se sont élevés à 1 838 066 $ pour des services d'audit liés à des FNB et des fonds communs de placement offerts au public et gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. dont la clôture de l'exercice est le 30 septembre 2023 ou le 31 décembre 2023. Les frais pour d'autres services se sont établis à 987 091 $.